# SEE FOLLOWING NOTE

PLEASE NOTE THAT PAGINATION APPEARS
IRREGULAR, BUT THE TEXT IS COMPLETE.

---

# VOIR NOTE CI-APRÈS

VEUILLEZ NOTER QUE LA PAGINATION EST
ERRONÉE MAIS LE TEXTE EST INTÉGRAL.

Micromedia
ProQuest

789 East Eisenhower Parkway
PO Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346 USA
toll free: 1-800-521-0600
fax: (734) 997-4247
web: www.micromedia.ca

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

# Rapport annuel 2006–2007

CWAE **Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau**

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

# Table des matières

Rapport annuel du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007


| | |
|---|---|
| Message du président du conseil d'administration | 2 |
| Message du directeur général | 3 |
| Notre vision | 4 |
| Nos objectifs | 4 |
| Profil du Centre | 5 |
| Régie interne | 6 |
| Mandat du Centre | 7 |
| Profil des membres du conseil d'administration | 8 |
| Priorités, activités et réalisations | 11 |
| Mesure de la performance | 16 |
| Regard sur l'avenir | 21 |
| Responsabilité de la direction en matière d'information financière | 22 |
| Rapport du vérificateur | 23 |
| Détails financiers | 24 |
| Personnel du Centre | 31 |

# Message du président du conseil d'administration

L'exercice financier 2006-2007 du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau s'est avéré particulièrement fructueux. Même si notre objectif pour l'exercice comprenait l'élaboration d'un plan ambitieux destiné à former le plus grand nombre possible d'exploitants de réseaux d'eau potable en Ontario (conformément aux recommandations de la Commission O'Connor), nous n'avions pas prévu que les efforts déployés par notre directeur général, M. Saad Jasim, et le personnel du Centre donneraient de si bons résultats. Au terme de sa première année complète de fonctionnement, le Centre avait déjà formé plus de 5 000 personnes.

Cette année productive témoigne de l'enthousiasme de mes collègues du conseil d'administration, qui ont su bien encadrer le personnel dans la réalisation (et le dépassement) du plan d'activités. Cette année a aussi vu le départ de deux directeurs du conseil d'administration, M. Joe Heisz et Mme Susan Andrews. Tous deux nous manqueront énormément alors que nous continuerons de mettre en œuvre les recommandations du juge O'Connor. Nous accueillons d'autre part ceux qui les remplaceront : M. Rui De Carvalho, qui a été nommé vice-président du conseil d'administration, et M. Bill Anderson, qui a été nommé membre.

Le Centre de Walkerton a lancé cette année ses programmes de formation, mais il a aussi ouvert les portes de son centre provisoire de démonstration technologique. Ce seul fait est une grande réalisation en soi. Nous avons reçu plus de 500 000 $ en dons de matériel pour nos programmes de formation et en remercions tous nos donateurs.

Comme toujours, notre rapport avec la ministre et le ministère de l'Environnement est essentiel à notre réussite. Nous tenons donc à remercier les personnes qui œuvrent au sein de ce ministère et du gouvernement de l'Ontario pour le soutien qu'elles nous donnent d'année en année.

C'est grâce à notre interaction avec les intervenants et à notre collaboration avec des formateurs chevronnés que nous avons réussi à atteindre les objectifs de formation que nous nous étions fixés. Nous nous sommes engagés à poursuivre nos efforts de promotion des services du Centre et à continuer de travailler avec tous ceux et toutes celles qui peuvent nous aider à bien former les exploitants de réseaux d'eau potable de l'Ontario.

Malgré ces nombreuses réussites, il nous reste encore beaucoup de pain sur la planche. Nous tenons tous, ici au Centre (le conseil d'administration comme le personnel), à faire notre part pour fournir à la population de l'Ontario une eau potable de qualité.

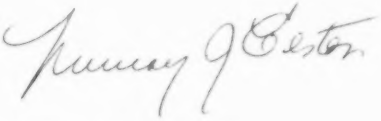

Murray Elston, président
Conseil d'administration
Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

CWAE Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

# Message du directeur général

Je suis très fier de vous annoncer que le centre provisoire de démonstration technologique a connu une année très fructueuse. Nous avons accompli bon nombre de nos grands objectifs, ayant notamment développé les connaissances et la confiance des exploitants de réseaux d'eau potable en Ontario.

Outre les cours que les exploitants de réseaux d'eau potable sont tenus de réussir en vertu du Règlement de l'Ontario 128/04, pris en application de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*, nous avons ajouté à notre répertoire 15 nouveaux cours spécialisés. Une des grandes réalisations du Centre est la formation de plus de 5 000 personnes de partout en Ontario sur la période de 18 mois qui a pris fin le 31 mars 2007.

Nous sommes aujourd'hui en mesure d'offrir une formation en ligne à plus de gens dans les petites collectivités et collectivités éloignées de l'Ontario, grâce à notre nouveau site Web interactif (www.cwae.ca). Nous prévoyons continuer à développer ce site pour permettre au Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau de devenir un centre d'information au service de l'industrie de l'eau potable et du grand public.

Le centre provisoire de démonstration technologique ouvrait ses portes en juin 2006. Il a déjà accueilli plus de 700 visiteurs venus pour une formation technique, pour des analyses de laboratoire ou simplement pour faire le tour des installations.

Le leadership dont fait preuve notre conseil d'administration et l'expertise de notre personnel sont à la base de l'énorme succès que nous avons connu jusqu'à maintenant. Nous possédons aujourd'hui une équipe de 16 employés à temps plein qui assurent la formation, fournissent des renseignements sur la qualité et le traitement de l'eau potable, et effectuent des recherches d'une importance capitale.

Au cours de l'année qui vient, nous anticipons une croissance soutenue et la possibilité d'agrandir nos locaux et d'élargir le rôle du Centre. Et c'est aussi avec une vigueur renouvelée que nous prévoyons continuer d'assurer un approvisionnement en eau sûr pour la population de l'Ontario.

Saad Jasim, ing.
Directeur général
Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

# Vision et objectifs

## Notre vision

Notre objectif : créer un établissement de classe internationale, qui a pour vocation d'assurer à la population de l'Ontario un approvisionnement en eau potable sûr.

Notre but premier : acquérir une réputation enviable pour notre approche novatrice de la formation, fondée sur le savoir.

Par nos travaux, nous continuerons d'appuyer et de compléter ce que fait le ministère de l'Environnement, et de veiller à ce que la population de l'Ontario puisse compter sur un approvisionnement en eau potable sûr.

## Nos objectifs

Coordonner et assurer la prestation d'une vaste gamme de cours techniques à l'intention des propriétaires, des exploitants et des organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable de l'Ontario.

Faire la démonstration de techniques d'avant-garde pour le traitement et la distribution de l'eau potable.

Conseiller la ministre sur les besoins en matière de recherche sur la salubrité de l'eau potable.

Fournir des renseignements, de la formation et des services sur le terrain aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable, de même qu'aux membres du grand public.

CWAE **Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau**

# Profil du Centre

**Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un organisme de services opérationnels de la province de l'Ontario, qui a été mis sur pied en octobre 2004.**

Le Centre est gouverné par un conseil d'administration comptant un maximum de 12 membres. Il est chargé de fournir formation et conseils aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable de l'Ontario. Il fait également la démonstration de techniques de pointe pour le traitement de l'eau à son centre provisoire de démonstration technologique.

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est également appelé à conseiller la ministre sur les recherches qui doivent être effectuées pour assurer et maintenir la salubrité de l'eau. Il a aussi comme responsabilité de fournir au grand public et à ceux et celles qui œuvrent dans l'industrie de l'eau, des cours, de l'information et des conseils sur le traitement de l'eau, le matériel requis et les exigences techniques d'exploitation des réseaux, de même que sur les problèmes d'environnement associés à l'eau potable.

Situé à Walkerton, dans la municipalité de Brockton, le Centre occupe une place importante sur la scène locale et provinciale, et offre ses services à l'ensemble de la province. Son rôle ne pourra que s'amplifier à mesure qu'il accroîtra la portée de ses services et de ses programmes de formation sur l'eau potable.

Le travail qu'accomplit le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau vient compléter et appuyer celui du ministère et permet de garantir à la population de l'Ontario un approvisionnement en eau potable sûr.

# Régie interne

**Sur la recommandation du premier ministre de l'Ontario et de la ministre de l'Environnement, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président et les membres du conseil d'administration pour un mandat dont la durée peut aller jusqu'à deux ans. Sous la direction du président, le conseil d'administration assure la surveillance et la gestion des activités du Centre.**

L'autorité du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau lui est conférée par le Règlement de l'Ontario 304/04 (www.lois-en-ligne.gouv.on.ca) pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*, ses règlements internes et le protocole d'entente qu'il a signé avec le ministère de l'Environnement. Le Centre doit par ailleurs adhérer à la *Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes* du gouvernement de l'Ontario et satisfaire aux attentes du gouvernement à l'égard de son fonctionnement.

## Obligation de rendre compte

Le Centre s'est engagé à s'acquitter de son obligation de rendre compte et de transparence dans le cadre de ses activités. Il rend des comptes au gouvernement de l'Ontario et aux citoyens de la province de l'Ontario.

Son conseil d'administration est chargé de voir à ce que les comptes du Centre et ses transactions financières fassent l'objet d'une vérification annuelle, qui est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario. Qui plus est, la ministre peut, en tout temps, demander une vérification des activités du Centre.

Le présent rapport annuel, qui comprend les états financiers vérifiés du Centre, fait partie de sa structure de responsabilité financière. Il est remis à la ministre de l'Environnement qui le dépose devant l'Assemblée législative. Le public peut en obtenir une version papier ou électronique en se rendant au site Web du Centre (www.cwae.ca).

Conformément aux exigences de la *Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes*, le Centre doit préparer un plan d'activités annuel dont l'horizon est de trois ans. Il incombe aux membres du conseil d'administration d'en coordonner et d'en diriger l'élaboration et la mise en œuvre. Ceci comprend l'examen des objectifs de rendement en collaboration avec le ministère. Tous les trois ans, le Centre doit remettre son plan d'activités annuel au Conseil de gestion du gouvernement, par l'entremise de la ministre de l'Environnement.

Le premier plan d'activités triennal du Centre visant la période de 2006 à 2009 a été approuvé par le Conseil de gestion du gouvernement en août 2006.

Aux termes de la *Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes*, le Centre doit également remettre un rapport annuel à tous les ans. Le premier rapport annuel a été déposé devant l'Assemblée législative en décembre 2006.

Outre les rapports annuels et plans d'activités, le Centre est aussi censé élaborer et mettre en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes.

Le Centre reconnaît que, pour s'acquitter de son mandat d'organisme consacré à l'éducation permanente, il doit savoir attirer et retenir un personnel compétent et expérimenté. Tous les membres de son personnel ont donc la possibilité de se perfectionner et de parfaire leurs connaissances en suivant des cours de formation en cours d'emploi et en participant à des activités de perfectionnement professionnel.

## Mesure de la performance

La structure de responsabilité du Centre prévoit également l'identification de mesures de rendement dans son plan d'activités. Ces mesures de rendement sont axées sur quelques mesures « critiques ». Comme tout organisme, le Centre dispose de ressources limitées. Il doit consacrer le plus gros de ces ressources à la prestation de ses programmes. Il a donc choisi neuf mesures de rendement clés qui reflètent le mieux son travail et son mandat. Ces mesures clés sont le moteur de l'efficacité organisationnelle du Centre et s'alignent sur l'affectation de ses ressources et de son personnel. On trouvera dans le présent rapport des renseignements sur la performance du Centre en fonction de ces mesures. Le Centre continuera de rendre compte de ces neuf mesures de rendement clés dans les rapports annuels qui suivront.

# Mandat du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

**Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau appuie la priorité du gouvernement de l'Ontario qui est celle d'améliorer la santé de la population, en offrant des activités d'apprentissage continu qui permettent de mieux comprendre l'information sur l'eau potable.**

Au-delà des objectifs prescrits dans le Règlement de l'Ontario 304/04, le Centre a pour mandat :

- d'établir un centre permanent ayant ses quartiers généraux à Walkerton
- d'aménager un centre pour la prestation en temps utile de ses programmes, sous réserve de l'approbation du lieutenant gouverneur en conseil
- de prendre des mesures concrètes pour pallier les importantes lacunes identifiées dans le rapport de la Commission d'enquête sur Walkerton menée par le juge O'Connor, en dirigeant la mise en œuvre de trois recommandations spécifiques de la Commission, soit :
  - la recommandation 63 sur l'accessibilité des cours de formation pour les exploitants de réseaux d'eau potable dans les petites collectivités et les collectivités éloignées
  - la recommandation 64 sur la disponibilité des cours de formation obligatoires
  - la recommandation 92 sur la formation offerte aux exploitants des Premières nations

La mise en œuvre des recommandations 63, 64 et 92 est la raison d'être du Centre. Pour mettre en œuvre ces recommandations, il est tenu d'effectuer ce qui suit :

- fournir un enseignement et de la formation sur l'eau potable aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable
- coordonner, en collaboration avec d'autres organismes de formation, l'accès et la disponibilité de l'enseignement et de la formation à l'intention des propriétaires et des exploitants de réseaux d'eau potable
- appuyer les propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation en mettant surtout l'accent sur les petits réseaux, les réseaux éloignés et les plus vieux réseaux, en fournissant des renseignements et des conseils sur les sujets énoncés au paragraphe 3 (2) du Règlement de l'Ontario 304/04
- faire la démonstration de techniques d'avant-garde pour le traitement de l'eau potable
- conseiller la ministre sur les priorités de recherche-développement s'inscrivant dans le mandat du Centre pour obtenir un approvisionnement en eau sûr. Le Centre pourrait parrainer des projets prioritaires de recherche sur l'eau potable qui concourent directement à son mandat de formation
- fournir directement ou en association avec d'autres organismes et en coordination avec le ministère, des services de sensibilisation et d'information du public concernant le mandat du Centre, et rendre l'information technique, scientifique et réglementaire plus accessible, y compris des renseignements sur les exigences de notification énoncées à l'article 19 de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*
- prodiguer d'autres services, tel qu'il est décrit dans toute politique adoptée par la ministre ou tel qu'il est énoncé dans toute entente conclue avec la ministre, dans le but de garantir la salubrité de l'eau potable

# Profil des membres du Conseil d'administration

**Dans le travail qu'il fait pour le Centre, le conseil d'administration met à contribution un ensemble de compétences, de perspectives et d'expériences multidisciplinaires.**

Les membres suivants du conseil ont été nommés par décret le 11 octobre 2004 pour un mandat de deux ans. À l'automne 2006, ces membres ont accepté d'honorer un nouveau mandat de deux ans et ont donc été nommés au conseil à nouveau.

### Murray J. Elston, président du conseil d'administration

***Président et chef de la direction de l'Association nucléaire canadienne***

**Mandat actuel (en tant que président du conseil) : du 27 septembre 2006 au 27 septembre 2008**

M. Elston a siégé à l'Assemblée législative de l'Ontario en tant que ministre de la Santé, président du Conseil de gestion, ministre des Institutions financières et président du Comité des comptes publics. Il est membre de plusieurs conseils d'administration, dont ceux d'*Hydro One* et de la Fondation des infirmières et infirmiers du Canada. Il a été président des Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada.

### Charles Bagnato

***Maire de la municipalité de Brockton***

**Mandat actuel : du 27 septembre 2006 au 27 septembre 2008**

M. Bagnato est maire de la municipalité de Brockton. En tant que conseiller municipal, il était membre du comité sur la station d'épuration des eaux usées et du comité directeur de l'évaluation environnementale relative à la stratégie à long terme en matière d'eau de Walkerton.

Il est membre du conseil d'administration de *Westario Power* et de la Commission des services policiers de Brockton, et président de la commission aéroportuaire municipale locale. M. Bagnato siège également au groupe consultatif local sur la qualité de l'eau, qui fait rapport au ministère de l'Environnement sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête sur Walkerton.

M. Bagnato est directeur du bureau de santé publique de Grey-Bruce et est membre du Rotary Club. Il est aussi très actif dans sa collectivité, ayant exercé au fil des ans toutes sortes de fonctions à titre bénévole. Il habite à Walkerton avec sa femme, Janet.

### Cathie Brown

***Chef de projet, protection des sources d'eau***

**Mandat actuel : du 27 septembre 2006 au 27 septembre 2008**

M^me^ Brown est chef de projet, protection des sources d'eau, pour les offices de protection de la nature d'Ausable Bayfield et de la vallée de la Maitland. Elle était auparavant directrice générale du Conseil rural de l'Ontario, organisme sans but lucratif qui vise à faciliter la création de réseaux ruraux et la coordination de groupes de travail à l'échelle de la province.

### Lou Anthony D'Alessandro

***Chef de la protection de la santé, bureau de santé de Grey-Bruce***

**Mandat actuel : du 27 septembre 2006 au 27 septembre 2008**

M. D'Alessandro est chef de la protection de la santé pour le bureau de santé de Grey-Bruce. Il y gère plusieurs programmes régis par la *Loi de 1990 sur la protection et la promotion de la santé* et les programmes de salubrité des aliments et de l'eau potable. M. D'Alessandro a participé de façon active à la consultation préalable à l'élaboration de la *Loi de 2006 sur l'eau saine* et d'un projet de règlement de santé publique visant les petits réseaux d'eau potable. Inspecteur de la santé publique accrédité, M. D'Alessandro est aussi titulaire d'un certificat d'analyste de la qualité de l'eau (catégorie 1), de chef du service du bâtiment (Code du bâtiment de l'Ontario, partie 8 — fosses septiques) et d'exploitant de petits réseaux d'eau potable.

M. Joe Heisz (à gauche) a quitté le Conseil d'administration. Murray Elston, président du conseil d'administration, lui remet ici un certificat de mérite.

### Rui De Carvalho, ing.

***Premier vice-président, R.J. Burnside & Associates Limited et R.J. Burnside International Limited***

**Mandat actuel : du 27 septembre 2006 au 27 septembre 2008**

M. De Carvalho est premier vice-président de *R.J. Burnside & Associates Limited* et de *R.J. Burnside International Limited*. Il a à son actif plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de l'approvisionnement en eau au Canada et à l'étranger. Il est chargé de l'élaboration des projets internationaux de Burnside, et plus particulièrement de la gestion de projets d'approvisionnement en eau au Mozambique et de plusieurs projets municipaux d'approvisionnement en eau et d'épuration des eaux usées en Ontario.

Il est membre de l'*American Water Works Association* et de la *Water Environment Federation*, et est ingénieur de l'environnement agréé (par l'*American Academy of Environmental Engineers*).

### Nancy Kodousek

***Directrice des opérations de gestion de l'infrastructure d'eau, région de Waterloo***

**Mandat actuel : du 27 septembre 2006 au 27 septembre 2008**

M^me^ Kodousek possède 20 ans d'expérience de la gestion de l'exploitation et de l'entretien de réseaux d'eau et d'égout privés et municipaux. Elle occupe présentement le poste de directrice des opérations de gestion de l'infrastructure d'eau pour la région de Waterloo. Elle a occupé des postes de gestion semblables chez *AWS Engineers and Planners Corporation* (anciennement *Azuix and Philip Utilities Management*) et pour la région d'Ottawa-Carleton.

M^me^ Kodousek est membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, de l'*Ontario Society of Professional Engineers*, de l'*Ontario Water Works Association* et de l'*American Water Works Association*. Elle est titulaire d'un certificat d'exploitant de niveau IV (traitement de l'eau, distribution de l'eau, épuration des eaux usées et collecte des eaux usées).

### Ronald Leavoy

***Président, Concerned Citizens of Walkerton***

**Mandat actuel : du 27 septembre 2006 au 27 septembre 2008**

M. Leavoy accorde une grande priorité au service communautaire. Il est propriétaire de *Walkerton Graphics*, société d'imprimerie florissante de Walkerton, et président du groupe *Concerned Citizens of Walkerton*.

Il a joué plusieurs rôles de leadership communautaire, y compris celui de président et de vice-président du Club Optimiste de Walkerton, de président de la *Walkerton Public School Home and School Association*, de président de la chambre de commerce de Walkerton et du district, de président du comité de développement économique de Walkerton, de co-président du *Walkerton Birthday Bash* de 1996, de co-président de trois *Greenstep Environmental Fairs* et de membre du comité consultatif public dans le cadre de l'évaluation environnementale de Walkerton. Il a siégé au comité directeur de *Walkerton Homecoming 2006*.

### Wayne Manley

***Expert-conseil***

**Mandat actuel : du 27 septembre 2006 au 27 septembre 2008**

M. Manley exploite sa propre société d'experts-conseils, qui fournit à divers organismes et à des municipalités des services de formation et d'agrément des exploitants de stations de traitement de l'eau. Il travaille dans le secteur de l'eau depuis l'élaboration de ces programmes, au début des années 1980. Pendant près de 20 ans, il a formé, à titre bénévole, des exploitants de stations de traitement de l'eau au centre de formation du ministère de l'Environnement.

En sa qualité de surintendant de l'usine de traitement de l'eau de Peterborough, il était chargé de la qualité de l'eau et de l'approvisionnement en eau potable de la ville. Il est membre agréé (catégorie 3) en vertu de la *Loi de 1990 sur la santé et la sécurité au travail* et est titulaire d'un certificat de traitement de l'eau de catégorie IV.

## Dante Pontone

***Président-directeur général de l'Agence ontarienne des eaux***

**Mandat actuel : du 27 septembre 2006 au 27 septembre 2008**

M. Pontone est président-directeur général de l'Agence ontarienne des eaux. Il a fait carrière dans la fonction publique de l'Ontario, entrant d'abord au ministère de l'Environnement, en 1985. Il s'est joint à l'équipe de l'Agence en 1994, à sa fondation, et y a occupé divers postes de direction dont ceux de directeur général de l'information et de vice-président intérimaire des finances et des services internes. L'Agence ontarienne des eaux est le plus grand fournisseur de services d'exploitation, d'entretien et de gestion d'usines de traitement de l'eau et d'épuration des eaux d'égout de la province. Elle sert des municipalités ontariennes et le secteur privé.

## Stephen Spitzig

***Comptable en management accrédité***

**Mandat actuel : du 27 septembre 2006 au 27 septembre 2008**

M. Spitzig est propriétaire de *Speedy Tax & Bookkeeping*, un cabinet d'expertise comptable et de préparation de déclarations de revenus servant de nombreuses petites entreprises et fermes de la région de Walkerton. Il a reçu la désignation de comptable en management accrédité (CMA) de la *Society of Management Accountants of Ontario* en 1999 et est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Wilfrid Laurier.

M. Spitzig est né et a grandi dans la région de Walkerton. Il a acquis ses 12 ans d'expérience de l'administration et du service à la clientèle en travaillant dans une entreprise de livraison de propane, à Walkerton. Il s'est ainsi forgé de solides liens au sein de la collectivité.

## Membres sortants du conseil d'administration

Joseph O. Heisz et Susan A. Andrews, Ph.D., terminaient leur mandat de deux ans en octobre 2006. Nous les remercions tous deux de leur contribution au Centre au cours de cette phase de démarrage critique. Les membres du conseil d'administration se rencontrent au Centre tous les deux mois. Le conseil d'administration compte également six comités chapeautés par un membre du conseil d'administration.

CWAE **Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau**

# Priorités, activités et réalisations

## Priorités

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau s'est donné les cinq priorités suivantes :

- ***Coordination et prestation des programmes d'enseignement et de formation*** s'adressant aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation
- ***Information, promotion et conseils*** aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable, et aux membres du grand public sur le matériel, les techniques et les exigences de fonctionnement des réseaux, ainsi que sur les questions d'environnement qui doivent être abordées pour garantir la salubrité de l'eau potable distribuée à la population de l'Ontario. En collaboration étroite avec le ministère, le milieu universitaire, les établissements d'enseignement et autres intervenants, le Centre étudie les problèmes émergents et les mesures qui doivent être prises pour pallier toute lacune dans le traitement et la distribution d'une eau potable salubre
- ***Parrainage de travaux de recherche*** sur les activités liées à ses objectifs
- ***Autres activités*** correspondant à ses objectifs et décrites dans toute directive donnée ou énoncée par la ministre dans un protocole d'entente
- ***Conseiller la ministre de l'Environnement*** sur les priorités de recherche et de développement qui contribueront à l'obtention et au maintien d'une eau potable salubre

Au cours de sa première année de fonctionnement (l'exercice 2006–2007), le Centre s'est donné tout un programme dans le contexte de ces cinq priorités. La section suivante du rapport décrit les principales activités du Centre dans certains des secteurs d'intervention prioritaires au cours du dernier exercice, et les résultats obtenus.

## Coordination et prestation des programmes d'enseignement et de formation

Le Centre a étoffé ses programmes de formation et lancé bon nombre d'initiatives destinées à enrichir l'expérience didactique des apprentis et des participants.

### Activités

Avant d'offrir ses cours de formation, le Centre a fait une étude exhaustive des besoins de formation sur l'eau potable. Les résultats de cette étude constituent la base de ses programmes de formation. Le Centre continue de tabler sur les résultats de cette étude en demandant aux apprentis et aux participants de fournir une évaluation officielle des cours et en faisant d'autres compilations de données.

Au cours de l'exercice 2006–2007, le Centre a rempli son rôle premier, celui de veiller à ce que les programmes d'enseignement et de formation soient accessibles et offerts aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable de l'Ontario. Il a continué de servir plus particulièrement les petites collectivités, les collectivités éloignées, dont celles du Nord de l'Ontario, et les Premières nations. L'accès à la formation a été facilité par la souplesse des services offerts, la démonstration de technologies, les cours par correspondance et les programmes d'apprentissage en ligne.

La formation était donnée par des formateurs professionnels ayant une expérience pratique de l'industrie de l'eau potable. Cette formation comprenait les cours obligatoires à l'intention des exploitants qu'exige le ministère de l'Environnement en vertu de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*, ainsi que des cours spécialisés sur les techniques avancées de traitement de l'eau. Le Centre a évalué périodiquement le matériel pédagogique par sondage et a demandé aux participants aux cours de remplir une fiche d'évaluation pour vérifier la qualité de la formation offerte.

Les cours obligatoires et spécialisés fournissaient aux exploitants et aux organismes d'exploitation :

- l'information et l'enseignement dont ils avaient besoin pour maîtriser les techniques avancées générales utilisées dans les divers systèmes de traitement de l'eau (ozonation, rayonnement ultraviolet, membranes filtrantes, etc.)
- de l'information sur les problèmes et les défis émergents dans le domaine du traitement de l'eau potable

La formation pratique représente une composante essentielle des activités de formation du Centre. Depuis l'ouverture de ses installations provisoires de démonstration technologique en juin 2006, le Centre est maintenant en mesure d'ajouter à la formation offerte la démonstration de technologies et une expérience pratique.

Ses installations ultramodernes sont une ressource à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à la technologie du traitement de l'eau potable, les gens qui travaillent dans l'industrie de l'eau comme les éducateurs et les étudiants comme les membres du public.

### Résultats des programmes d'enseignement et de formation

Au cours de l'exercice financier 2006–2007, le Centre a assuré la coordination et la prestation de programmes de formation pour 3 225 personnes dans toute la province, dont :

- trois cours obligatoires exigés par le ministère de l'Environnement (le cours d'une journée sur la prévention des maladies d'origine hydrique, le cours d'initiation à l'exploitation de réseaux d'eau potable à l'intention des apprentis-exploitants, d'une durée de deux semaines, et le cours par correspondance sur l'exploitation des petits réseaux d'eau potable)
- 15 cours spécialisés
- le Centre a aussi continué de collaborer avec NORCAT (*Northern Centre for Advanced Technology Inc.*) en vertu d'une entente lui permettant de faciliter, par le biais de son site Web, l'inscription à des cours de formation en ligne sur la santé et la sécurité offerts par NORCAT et approuvés par le ministère. En date du 31 mars 2007, il offrait sept cours en ligne sur la santé et la sécurité

En outre, le Centre :

- a travaillé avec Santé Canada, la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, la Région de l'Ontario et d'autres organismes pour offrir et développer les cours de formation s'adressant aux exploitants de réseaux d'eau potable des collectivités des Premières nations

- a distribué des trousses pédagogiques à 55 écoles secondaires de l'Ontario pour stimuler l'intérêt des élèves pour la science de la salubrité de l'eau et leur fournir de l'information sur les perspectives de carrière dans le domaine de la qualité de l'eau potable. Au 31 mars 2007, deux écoles avaient fait une visite guidée du Centre et assisté à une présentation donnée par son personnel
- a organisé trois séminaires éducatifs, soit un séminaire intitulé *Are Membranes Right for You?* (Les membranes sont-elles la technique qu'il vous faut ?), présenté à l'Université de Waterloo le 21 février 2006, un séminaire sur l'infrastructure de l'industrie de l'eau en Ontario, donné à la chambre de commerce de l'aéroport de Toronto, le 24 mai 2006, et un autre séminaire sur les virus d'origine hydrique, donné au Village des pionniers de Black Creek, à Toronto, le 26 octobre 2006

**Évaluations par les apprentis et participants aux cours**

Au terme de tous les cours offerts au Centre, les apprentis ou participants ont été invités à évaluer et à noter leur cours. Les résultats témoignent d'un taux élevé de satisfaction à l'égard de la formation offerte :

- 222 personnes ont assisté au cours obligatoire d'initiation à l'exploitation de réseaux d'eau potable. Une proportion de 88 % des participants ont rempli leur fiche d'évaluation et 76 % des répondants estimaient que le cours était bon ou excellent

- 2 401 personnes ont assisté au cours obligatoire sur la prévention des maladies d'origine hydrique. Une proportion de 93 % d'entre elles ont rempli leur fiche d'évaluation et 88 % estimaient que le cours avait été bon ou excellent
- 602 personnes étaient inscrites aux cours spécialisés. Parmi celles-ci, 92 % ont rempli leur fiche d'évaluation et 90 % ont estimé que le cours suivi était bon ou excellent

**Résultats de la démonstration technologique**

La démonstration de technologies est un des rôles clés du Centre. Au cours de l'exercice 2006–2007, le Centre a obtenu à ce chapitre des résultats significatifs :

- il a lancé une invitation, par le biais de son site Web et d'un communiqué, aux fabricants de produits et aux fournisseurs de services liés au traitement de l'eau leur demandant de faire don de services et de matériel représentatifs des techniques classiques et d'avant-garde qui sont présentement en usage dans l'industrie de l'eau potable
- il a acheté et mis en service une usine-pilote ultramoderne de traitement classique en parallèle — un réseau classique à écoulement par gravité, entièrement automatisé, exploité au moyen du système SCADA (système d'acquisition et de contrôle des données). Au 31 mars 2007, la valeur des dons faits au Centre dépassait le demi-million de dollars. Parmi les procédés de traitement de l'eau, les réseaux de distribution et les systèmes de stockage que le Centre a reçus sous forme de dons, il y avait des systèmes avancés de traitement de l'eau (par ozonation, membrane filtrante, rayonnement ultraviolet, etc.), des filtres à sables lents, des dispositifs de surveillance, des pièces de réseaux de distribution, un réservoir de stockage et des logiciels spécialisés. Les donateurs ont été conviés à l'inauguration officielle du centre provisoire de démonstration technologique. Ils ont également fourni leur expertise pour la présentation des nouvelles technologies. Le Centre tient à exprimer toute sa gratitude aux donateurs pour leurs généreuses contributions qui ont grandement enrichi l'apprentissage pratique des apprentis et participants aux cours de formation. Les donateurs ont été, et continueront d'être, une source d'information précieuse pour les exploitants et le public au sujet de la diversité des systèmes à leur disposition
- il a conçu et aménagé un système d'ozonation qui a été incorporé à l'usine-pilote de traitement en parallèle
- il a conçu et construit une maquette d'un réseau de distribution
- il a mis sur pied un laboratoire opérationnel pour y mener des expériences et y effectuer les analyses de la qualité de l'eau potable qui doivent être faites dans une usine de traitement de l'eau

- il a fourni une formation pratique aux exploitants de réseaux
- il a organisé des visites guidées du centre provisoire de démonstration technologique et y a offert de la formation à plus de 700 exploitants, professionnels de l'industrie de l'eau, éducateurs, étudiants et membres du grand public depuis l'ouverture du centre de démonstration, le 19 juin 2006

## Information, promotion et conseils

Le Centre a intensifié ses activités de promotion de manière à fournir aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation, de même qu'aux membres du grand public, un accès en temps utile à de l'information juste sur l'approvisionnement en eau propre de la population ontarienne.

### Activités

Sous la direction de M. Saad Jasim, directeur général du Centre, les techniciens et formateurs professionnels du Centre ont fait des présentations et fourni des renseignements lors de toutes sortes de manifestations et à toutes sortes d'endroits. M. Jasim participe lui-même activement aux visites du Centre et aux présentations faites aux visiteurs. Il a par ailleurs été conférencier d'honneur à l'occasion de congrès de l'industrie de l'eau et de séances de perfectionnement professionnel.

Une des grandes motivations du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est sa volonté de renseigner et de conseiller les propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de petits réseaux, de réseaux éloignés ou de réseaux plus anciens. Durant l'exercice 2006–2007, le Centre a élaboré et mis en œuvre des programmes, des services et des outils pour répondre aux besoins qu'il avait identifiés chez les propriétaires, les exploitants et les organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable. Le personnel du Centre a étudié les renseignements fournis et prodigué conseils et appui aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable qui sont tenus d'adhérer aux nouvelles exigences destinées à assurer la qualité de l'eau potable. Les renseignements et conseils fournis par le Centre portaient principalement sur les réseaux éloignés, les réseaux municipaux de petite à moyenne taille, les réseaux collectifs et les installations autonomes privées et non privées.

CWAE Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

### Résultats des efforts d'information et de promotion

Au cours de l'exercice 2006–2007, le Centre :

- a lancé, en novembre 2006, un nouveau site Web qui lui permet d'offrir des programmes de formation en ligne dans les petites collectivités et les régions éloignées de l'Ontario. En date du 31 mars 2007, ce site avait accueilli plus de 100 000 visiteurs
- a parrainé plusieurs activités portant sur l'eau comme le *Grey Bruce Children's Water Festival*, le congrès conjoint annuel de l'*Ontario Water Works Association* et de l'*Ontario Municipal Water Association* (OWWA/OMWA), et l'atelier sur les produits pharmaceutiques et d'hygiène personnelle dans l'environnement canadien
- a participé à des activités telles que des congrès régionaux sur les services d'eau et des foires scientifiques pour faire mieux connaître ses programmes et services
- a organisé, en octobre et en novembre 2006, 10 séminaires sur les modifications apportées au Règlement de l'Ontario 170/03 (régissant les réseaux d'eau municipaux et privés qui approvisionnent en eau des ensembles résidentiels permanents et des installations désignées servant des populations vulnérables, telles que les enfants et les personnes âgées) à l'intention des propriétaires et exploitants de réseaux non municipaux, lesquels ont attiré 545 participants
- a développé une unité mobile de formation pour le Nord de l'Ontario et du matériel de cours pour appuyer les services qu'il offre en régions éloignées et aux petits réseaux d'eau potable (voir ci-dessous)

Le personnel du Centre a aussi fait des présentations lors de plusieurs congrès et manifestations :

- troisième atelier annuel donné à Ottawa (en janvier 2007) par les fournisseurs fédéraux d'eau potable, où l'unité mobile du Nord de l'Ontario a fait ses débuts et a été visitée par la majorité des 150 participants
- Forum national de politique sur le logement et l'eau et foire commerciale de l'Assemblée des Premières nations, à Toronto
- congrès conjoint annuel de l'OWWA et de l'OMWA (en mai 2006), à Toronto
- Syndicat national de l'automobile (TCA), incluant une visite du centre provisoire de démonstration technologique
- présentation de l'étude de cas de Walkerton à l'Université de Windsor et à l'Université Western Ontario
- présentation lors de la conférence organisée par l'Institut des sciences environnementales du Saint-Laurent, à Cornwall

- séminaire et visite à l'intention de deux groupes d'élèves de quatrième année de génie de l'Université de Guelph
- séminaire et visite à l'intention des membres du comité des jeunes professionnels de l'OWWA

Le Centre a conçu plusieurs documents d'information et de marketing pour en faire la distribution lors d'activités.

**Résultats des initiatives de promotion des services et d'extension des services aux petits réseaux**

Au cours de l'exercice 2006–2007, le Centre a lancé plusieurs initiatives de promotion des services et d'extension de ses services aux petits réseaux, dont les suivantes :

- sondages effectués auprès de tous les réseaux municipaux d'eau potable de l'Ontario pour obtenir des renseignements à jour sur les réseaux et les besoins actuels de formation dans les municipalités, dans le but de développer une base de données appuyant la création d'outils et de services de soutien à l'intention de ces réseaux
- augmentation du site Web du Centre par l'ajout d'une section sur les petits réseaux d'eau
- mise au point de l'unité mobile de formation pour le Nord de l'Ontario

## Recherche

**Activités**

Conformément à son mandat et à ses objectifs, le Centre a consulté le ministère de l'Environnement, de grands spécialistes et d'autres intervenants clés pour établir quels sont les travaux de recherche qu'il faudrait effectuer et quels sont les fonds nécessaires pour garantir à la population de l'Ontario un approvisionnement en eau salubre et conseiller la ministre.

**Résultats des travaux de recherche**

Durant l'exercice 2006–2007, le Centre :

- a commandité des projets de recherche menés par des établissements de recherche locaux et internationaux, et y a participé. Ces projets portaient sur l'usage des nouvelles techniques membranaires et sur la toxicité des sous-produits de la désinfection
- a collaboré avec le programme ***Best in Science*** du ministère de l'Environnement pour financer un important projet de recherche intitulé *Removal of Pharmaceuticals and Personal Care Products and Endocrine Disrupting Compounds from Drinking Water Using Novel Membrane Technologies*. Ont également participé au projet l'Université d'Ottawa, l'Université nationale de Singapour et l'entreprise *Hyflux Inc.* (Singapour)
- a contribué des ressources concrètes à la réalisation d'essais-pilotes évaluant la capacité d'une usine d'épuration de l'eau par osmose inverse
- a collaboré avec l'*American Water Works Association Research Foundation* et l'*International Ozone Association* pour appuyer le projet intitulé *Low Dose Risks from Bromate: The Relationship between Drinking Water Concentrations and the Actual Dose to Susceptible Organs in Rats and Humans*
- a collaboré avec le ministère de l'Environnement et les collèges communautaires de l'Ontario pour régler les problèmes liés au recrutement des exploitants de réseaux d'eau potable, et aider les collèges participants à intégrer le *cours obligatoire de niveau d'entrée à l'intention des apprentis-exploitants* dans le programme d'études des collèges
- a offert des bourses d'études à trois diplômés universitaires dont les projets de recherche portent sur l'avancement des techniques de traitement de l'eau potable et l'évolution de la qualité de l'eau potable
- a parrainé un programme coopératif pour les collèges communautaires qui offriront le *cours obligatoire de niveau d'entrée à l'intention des apprentis-exploitants*

# Mesure de la performance

| Initiatives prévues | Mesures de rendement initiales et objectifs visés jusqu'au 31 mars 2007 | Résultats |
|---|---|---|

## 1. Formation des exploitants, des organismes d'exploitation et des propriétaires de réseaux d'eau potable.

**BUT**

Offrir un choix adéquat de cours techniques (contenu, méthodes pédagogiques, accessibilité, etc.), évaluer ensuite les capacités actuelles de formation et identifier les rôles de coordination et de prestation des cours de formation que doit jouer le Centre pour garantir l'accès des propriétaires, des exploitants et des organismes exploitation de réseaux d'eau potable à ces cours, y compris les programmes de formation offerts en réponse aux recommandations 63, 64 et 92 de la Commission O'Connor.

**MESURE**

Mise en œuvre des initiatives prévues.

**OBJECTIF**

Distribuer des fiches d'évaluation à la fin de chaque cours obligatoire dans le but d'évaluer les formateurs et le programme d'études.

**RÉSULTATS**

Des fiches d'évaluation ont été distribuées aux apprentis et aux participants à la fin de chaque cours. La proportion d'apprentis considérant que le cours était mauvais, adéquat, bon ou excellent a été mesurée à la fin des cours obligatoires et des cours spécialisés.

En 2006–2007 :

- 222 personnes ont assisté au *cours obligatoire de niveau d'entrée à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable*
  - 88 % des participants ont rempli la fiche d'évaluation. Note globale du cours : bon (50 %), excellent (26 %)
- 2 401 personnes ont assisté au cours obligatoire sur la prévention des maladies d'origine hydrique
  - 93 % des participants ont rempli la fiche d'évaluation. Note globale du cours : bon (60 %), excellent (28 %)
- 602 personnes ont assisté aux cours spécialisés
  - 92 % ont rempli la fiche d'évaluation. Note globale du cours : bon (55 %), excellent (35 %)

Durant l'exercice 2007-2008, le Centre fera un suivi auprès des chefs de service et du personnel de supervision des exploitants de réseaux d'eau potable ayant reçu une formation pour déterminer quelle proportion de l'amélioration de leur rendement est attribuable à la formation reçue.

| Initiatives prévues | Mesures de rendement initiales et objectifs visés jusqu'au 31 mars 2007 | Résultats |
|---|---|---|

## 2. Démonstration de techniques d'avant-garde pour le traitement de l'eau.

**BUT**

Montrer, grâce au centre provisoire de démonstration technologique de Walkerton, l'application et l'utilisation de techniques de traitement de l'eau de pointe pour régler les problèmes de qualité de l'eau et satisfaire aux exigences de traitement. Ce centre est un outil de formation pratique pour les exploitants et autres fournisseurs d'eau. Il servira également de ressource pour sensibiliser les exploitants et le grand public à la gamme des techniques dont nous disposons pour le traitement et la distribution de l'eau.

**MESURE**

Mise en œuvre des initiatives prévues.

**OBJECTIF**

Entreprendre l'aménagement d'un centre dans la ville de Walkerton pour montrer l'application et l'utilisation des techniques de pointe. Ce centre permettra de familiariser les exploitants avec les nouvelles exigences de traitement de l'eau et les problèmes liés à la qualité de l'eau. Il servira également d'outil de formation pratique pour les exploitants.

**RÉSULTATS**

Le Centre a organisé en juin 2006 une journée portes ouvertes à son centre provisoire de démonstration technologique.

Plus de 700 personnes avaient visité le centre de démonstration technologique en date du 31 mars 2007.

Le Centre a reçu des dons de services et de matériel d'une valeur de plus d'un demi-million de dollars.

L'unité mobile de formation est prête à être mise en service dans le Nord de l'Ontario.

Quelque 150 personnes ont participé au troisième atelier donné en janvier 2007, à Ottawa, par les fournisseurs fédéraux d'eau potable et ont visité l'unité mobile.

## 3. Information et conseils pour les petits réseaux, les réseaux éloignés et les réseaux plus anciens.

**BUT**

Habiliter les propriétaires, les exploitants et les organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable à se conformer aux nouvelles exigences et à assurer la salubrité de l'eau potable, tel qu'il est énoncé au paragraphe 3 (2) du Règlement de l'Ontario 304/04, en axant surtout les efforts sur les réseaux éloignés, les réseaux municipaux de petite à moyenne taille, les réseaux collectifs et les installations autonomes (commerciales et non commerciales).

**MESURE**

Mise en œuvre des initiatives prévues.

**OBJECTIF**

Terminer l'évaluation des besoins des petits réseaux, élaborer et mettre en œuvre les programmes, services et outils élaborés pour répondre aux besoins identifiés et commencer la prestation des programmes.

**RÉSULTATS**

Le Centre a effectué un sondage auprès des gestionnaires de réseaux municipaux d'eau potable pour obtenir des renseignements à jour sur les réseaux et les besoins de formation actuels.

Il est à développer une base de données fondée sur les renseignements recueillis dans le cadre du sondage.

Le Centre a commencé à offrir des cours de formation aux exploitants de réseaux d'eau potable venant de collectivités des Premières nations.

| Initiatives prévues | Mesures de rendement initiales et objectifs visés jusqu'au 31 mars 2007 | Résultats |
|---|---|---|

## 4. Conseils sur les besoins de recherche, les priorités de financement et les possibilités de parrainage de projets de recherche.

**BUT**

Identifier les besoins en recherche et les besoins de financement correspondants pour pouvoir porter conseil à la ministre sur les priorités de recherche et suivre l'orientation donnée par la ministre pour garantir à la population de la province un approvisionnement en eau sûr. Le Centre parraine des projets de recherche prioritaires qui s'inscrivent directement dans son mandat en matière de formation.

**MESURE**

Mise en œuvre des initiatives prévues.

**OBJECTIF**

Terminer l'évaluation des besoins et des priorités, et formuler les conseils qui seront prodigués à la ministre sur les priorités de recherche et les exigences de financement dans le cadre du mandat du Centre.

Identifier les secteurs prioritaires où le Centre pourrait parrainer les recherches nécessaires qui s'inscrivent dans son mandat.

**RÉSULTATS**

Le Centre parraine des projets de recherche en collaboration avec des établissements de recherche locaux et internationaux, et y contribue (voir à la page 15 la liste des projets de recherche parrainés par le Centre).

Il a également remis, en juin 2006, des bourses d'études à trois diplômés universitaires.

## 5. Sensibilisation et éducation du public en matière d'eau potable.

**BUT**

En collaboration avec le ministère de l'Environnement, offrir des renseignements, des cours et des conseils aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable, de même qu'au public, sur :

- le traitement de l'eau nécessaire pour en garantir la salubrité
- les techniques et le matériel utilisés pour assurer la salubrité de l'eau potable
- les vérifications qui doivent être faites dans le cadre de l'exploitation d'un réseau pour assurer la salubrité de l'eau
- d'autres questions environnementales ayant trait à l'eau potable, en fournissant, entre autres choses, des cours, des séminaires, des conférences, des séances d'information et des programmes sur ces sujets, et en rédigeant du matériel pédagogique, directement ou en collaboration avec d'autres organismes

**MESURE**

Mise en œuvre des initiatives prévues.

**OBJECTIF**

Identifier, en consultation avec le ministère de l'Environnement, les besoins d'information et de programmes éducatifs se rapportant au mandat du Centre.

Concevoir, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, les éléments clés d'un programme de sensibilisation et d'éducation du public sur l'eau potable, puis amorcer la prestation de ce programme.

**RÉSULTATS**

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a organisé des séminaires s'adressant aux propriétaires et aux exploitants de réseaux sur la modification apportée au Règlement de l'Ontario 170/03.

En 2006, 545 participants ont assisté à 10 séances d'information au total, sur une période de deux mois.

En juin 2006, le Centre a tenu une journée portes ouvertes à son centre provisoire de démonstration technologique.

Il a reçu du secteur de l'industrie de l'eau des dons de matériel et de services d'une valeur de plus de 500 000 $ pour le centre de démonstration technologique.

Il a préparé des trousses didactiques et en a distribué 55 à des écoles secondaires. Les élèves de deux écoles sont également venus faire une visite et assister à des présentations.

Il a commandité diverses manifestations dont le thème se rapportait à l'eau :

- *Grey Bruce Children's Water Festival*
- Congrès conjoint annuel de l'OWWA et de l'OMWA
- ateliers pharmaceutiques

Le directeur général du Centre et son personnel ont assisté à de nombreuses conférences et activités.

| Initiatives prévues | Mesures de rendement initiales et objectifs visés jusqu'au 31 mars 2007 | Résultats |
|---|---|---|

## 6. Centre d'information et lacunes en matière d'information.

### BUT

Devenir un centre de référence et d'information précieux (directement et par le biais d'alliances) pour les renseignements techniques, scientifiques et réglementaires concernant les techniques d'avant-garde et les pratiques exemplaires, et plus particulièrement sur :

- la formation offerte aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable
- le traitement de l'eau nécessaire pour en garantir la salubrité
- les techniques et le matériel utilisés pour assurer la salubrité de l'eau potable
- les vérifications qui doivent être faites dans le cadre de l'exploitation d'un réseau pour assurer la salubrité de l'eau; ces renseignements s'adressant entre autres aux auditoires suivants :
  - les exploitants, les propriétaires et les gestionnaires de réseaux d'eau potable, une attention particulière étant accordée à ceux qui travaillent dans des petites collectivités ou des collectivités éloignées
  - les scientifiques et les chercheurs
  - les industries qui consomment de l'eau (industrie des aliments et des breuvages, etc.)
  - les membres du public qui s'intéressent à la question de l'eau et qui veulent mieux comprendre les problèmes associés à l'eau

### MESURE

Mise en œuvre des initiatives prévues.

### OBJECTIF

Continuer à développer le site Web pour créer des liens aux renseignements disponibles, pour témoigner du rôle de centre d'information que joue le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau, puis faire fond sur le site à mesure que son contenu augmente.

Terminer l'évaluation des renseignements que le Centre devrait idéalement pouvoir fournir et qui ne sont normalement pas visés par des systèmes d'information en place ou prévus, et aviser le ministère de ces lacunes de manière à ce qu'il puisse pallier celles-ci dans les systèmes de gestion de l'information qu'il prévoit mettre sur pied.

### RÉSULTATS

Lancement du nouveau site Web en novembre 2006. On a recensé durant l'exercice financier plus de 100 000 visiteurs au total.

Le nouveau site Web permet de suivre de près les inscriptions aux cours de formation et aux différentes activités, de constituer un répertoire de personnes-ressources, de suivre les registres de formation des personnes-ressources et de fournir une formation en ligne.

Le Centre a ajouté, dans son site Web, de nouveaux liens à divers intervenants participant à ses activités.

## 7. Offrir un service de ressources humaines pour aider les gestionnaires de réseaux d'eau potable à embaucher un personnel hautement compétent.

### BUT

Favoriser l'embauche de personnel d'exploitation hautement qualifié dans les réseaux d'eau potable en offrant un service de ressources humaines.

### MESURE

Mise en œuvre des initiatives prévues.

### OBJECTIF

Établir quels services de recrutement ou de dotation en personnel seraient utiles et élaborer des programmes et des services ciblés pour répondre aux besoins identifiés.

### RÉSULTATS

Le Centre a commencé à évaluer son rôle dans la prestation de services de dotation en personnel.

| Initiatives prévues | Mesures de rendement initiales et objectifs visés jusqu'au 31 mars 2007 | Résultats |
|---|---|---|

## 8. Profil du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

**BUT**

Voir à ce que les intervenants, les clients éventuels et le grand public connaissent le Centre, ses programmes et ses services, de manière à ce que celui-ci puisse remplir son mandat.

**MESURE**

Mise en œuvre des initiatives prévues.

**OBJECTIF**

Continuer à rehausser le profil du Centre, à Walkerton comme dans le reste de la province, en augmentant sa visibilité à l'échelle locale, grâce à ses contacts, ses intervenants clés et ses clients, et en élargissant la portée de ses communications.

**RÉSULTATS**

Le Centre a dressé un plan de marketing et élaboré du matériel de promotion, notamment des brochures, des signets et des présentoirs.

Il a publié son premier rapport annuel.

Il était présent à bon nombre de conférences et manifestations sur l'eau potable, avec stand, documents promotionnels et personnel technique.

Il a tenu, en juin 2006, une journée portes ouvertes au centre provisoire de démonstration technologique.

Il a lancé son nouveau site Web (www.cwae.ca) en novembre 2006 et y a accueilli plus de 100 000 visiteurs durant l'exercice 2006–2007. Ce site Web lui permet d'offrir maintenant des cours de formation en ligne et garantit de ce fait aux exploitants de toute la province un meilleur accès à ses cours.

Il a remis une analyse de rentabilisation pour l'aménagement d'installations permanentes à Walkerton, dans la municipalité de Brockton.

## 9. Régie interne, reddition des comptes et opérations

**BUT**

Mettre en œuvre avec succès les programmes et initiatives approuvés par la ministre de l'Environnement. Viser à créer, à Walkerton, un établissement d'apprentissage de niveau international qui a pour vocation d'assurer la salubrité et la sécurité de l'approvisionnement en eau potable de l'Ontario. Veiller à exploiter le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau conformément au Règlement de l'Ontario 304/04, au protocole d'entente, aux règlements et autres aspects d'un cadre de gouvernance et de reddition des comptes efficace, pour produire les résultats escomptés.

**MESURE**

Mise en œuvre des initiatives prévues.

**OBJECTIF**

Dresser et mettre en œuvre, sous la direction du conseil d'administration et en coordination avec le ministère de l'Environnement, un plan d'activités et les programmes, politiques, contrôles, procédures et autres mesures voulus pour remplir son mandat conformément au protocole d'entente et aux attentes.

**RÉSULTATS**

Le premier plan d'activités triennal pour les exercices 2006 à 2009 a été approuvé en août 2006.

Publication du premier rapport annuel.

Remise d'une analyse de rentabilité pour l'aménagement d'installations permanentes à Walkerton, municipalité de Brockton.

Ressources humaines et apprentissage continu — c'est en attirant et en retenant un personnel d'expérience compétent que le Centre peut réaliser son mandat. Il compte aujourd'hui 16 employés à temps plein.

Les membres du conseil d'administration et des comités se sont réunis au Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau.

Les membres du conseil d'administration ont reçu un deuxième mandat à l'automne 2006 et 10 des 12 membres d'origine ont accepté ce nouveau mandat de deux ans.

CWAE Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

# Regard sur l'avenir

L'exercice 2006-2007 sera l'année où nous aurons jeté les fondations d'un centre novateur et avant-gardiste offrant une formation de niveau international et fournissant renseignements, démonstration technologique et conseils à l'industrie de l'eau potable de l'Ontario et à tous ceux et à toutes celles que l'avenir de l'eau potable de l'Ontario intéresse. Au cours du prochain exercice, le Centre entend faire ce qui suit :

- faire une évaluation des besoins et des lacunes dans les réseaux d'eau potable, et plus particulièrement dans les petits réseaux, les réseaux éloignés et les réseaux plus anciens
- continuer d'offrir des bourses d'études à des diplômés universitaires dont les travaux contribuent à l'avancement de l'éducation et de la recherche dans le domaine de l'eau potable
- continuer de forger des alliances avec les collèges et les universités pour les aider à améliorer la formation des étudiants qui suivent des cours se rapportant à l'eau
- continuer de parrainer des projets de recherche de pointe et à y participer
- offrir une deuxième unité mobile de formation pour accroître la capacité de formation dans les collectivités du Nord de l'Ontario
- continuer à étoffer le site Web de manière à pouvoir offrir l'option de démonstrations et de formation interactives aux apprentis et aux participants de petites collectivités et de régions éloignées de la province
- offrir en ligne, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, un cours de prévention des maladies d'origine hydrique
- continuer d'être présent aux conférences et aux manifestations, pour renseigner les gens et les sensibiliser à la qualité de l'eau potable, à l'exploitation des réseaux d'eau potable et au mandat du Centre
- organiser, au centre provisoire de démonstration technologique, des démonstrations qui équivaudront à une formation en milieu de travail pour les exploitants de réseaux d'eau (par ex. un forum de l'éducation et de l'industrie de l'eau potable, équivalant à cinq heures de formation en cours d'emploi)
- offrir des séminaires spécialisés sur des questions d'actualité

# Responsabilité de la direction en matière d'information financière

**La direction et le conseil d'administration du Centre sont chargés de la préparation des états financiers et de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables généralement reconnues.**

Les états financiers vérifiés présentés dans les pages qui suivent décrivent en détail les activités financières du Centre pour l'exercice 2006–2007.

Sa principale source de revenus a été le paiement de transfert de 5 millions de dollars reçu du gouvernement de l'Ontario, complété des revenus des programmes de formation qui se chiffrent à 1 263 013 $, pour un total de 6 263 013 $. Il y a également eu des intérêts bancaires au montant de 363 774 $.

Les principaux postes de dépenses du Centre étaient la formation (966 565 $), le centre provisoire de démonstration technologique (219 370 $), les salaires et les avantages sociaux (1 089 354 $), les dépenses de fonctionnement (472 798 $), la conception du site Web, la publicité et la promotion dans le cadre de l'initiative de promotion des services (240 944 $). Les autres dépenses (307 117 $) ont été ventilées comme suit : unité mobile de formation (26 666 $), réunions du conseil d'administration (42 000 $), bourses d'études (30 000 $) et frais juridiques et de vérification (33 217 $). Les dépenses totales se chiffraient à 3 296 148 $.

Le Centre a cumulé un excédent budgétaire total de 12 313 837 $, soit un excédent de 4 514 735 $ après un premier exercice de 6 mois (2005), un excédent de 3 897 551 $ au terme d'une deuxième année de fonctionnement (2006), alors qu'il axait ses efforts sur l'embauche de personnel et la mise en marche, et enfin un excédent de 3 901 551 $ au terme de l'année en cours (2007). Durant l'exercice 2006–2007, il a mis en œuvre ses initiatives et embauché la majorité de son personnel, faisant ainsi grimper les dépenses totales de l'année à 3 296 148 $. Le montant excédentaire servira à des activités qui seront entreprises au cours du prochain exercice, notamment la formation d'exploitants de petits réseaux d'eau potable et de réseaux éloignés du Nord de l'Ontario, l'élaboration de nouveaux programmes de formation et le développement de cours de formation en ligne.

Le Centre a mis de côté, dans un compte à part, la somme excédentaire de 6 000 000 $, pour couvrir le coût de la construction de ses installations permanentes, à Walkerton. Cette somme fait partie de son excédent budgétaire total de 12 313 837 $.

Le rapport de vérification identifie les immobilisations du Centre, et plus particulièrement le matériel et les services qu'il a reçus sous forme de dons pour le centre provisoire de démonstration technologique. Ces dons représentaient une valeur totale de 570 912 $ et ont contribué au montant total de l'excédent budgétaire.

# Rapport des vérificateurs

BDO Dunwoody LLP
Comptables agréés
et conseillers

C.P. 760, 121, rue Jackson
Walkerton (Ontario) Canada N0G 2V0
Téléphone : 519 881-1211
Télécopieur : 519 881-3530

## Au conseil d'administration du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Nous avons vérifié le bilan du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2007, ainsi que l'état des résultats d'exploitation et des revenus non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Centre au 31 mars 2007 et les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux conventions comptables généralement reconnues au Canada.

« BDO Dunwoody LLP »
Comptables agréés, experts-comptables autorisés

BDO Dunwoody LLP

Walkerton (Ontario)
Le 10 mai 2007

# Données financières

| Centre de Walkerton pour L'assainissement de l'eau **Bilan** | | |
|---|---|---|
| Au 31 mars | **2007** | 2006 |
| **Actif** | | |
| ÉLÉMENTS D'ACTIF À COURT TERME | | |
| Encaisse (Note 6) | **10 677 145 $** | 8 039 846 $ |
| Comptes clients | **392 224** | 352 157 |
| Charges payées d'avance | **75 899** | 12 755 |
| | **11 145 268** | 8 404 758 |
| ACTIF FIXE (Note 2) | **1 440 236** | 330 153 |
| AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (Note 3) | **270 000** | — |
| | **12 855 504 $** | 8 734 911 $ |
| **Passif et droit sur l'actif** | | |
| ÉLÉMENTS DE PASSIF À COURT TERME | | |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | **83 987 $** | 223 917 $ |
| Produit comptabilisé d'avance | **457 680** | 98 708 |
| | **541 667** | 322 625 |
| ENGAGEMENTS (Note 6) | | |
| Avoir de l'Ontario | | |
| Revenus non répartis | **12 313 837** | 8 412 286 |
| | **12 855 504 $** | 8 734 911 $ |

Au nom du conseil d'administration :

Directeur

Directeur

CWAE Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

*Voir les notes afférentes aux états financiers.*

| Centre de Walkerton pour L'assainissement de l'eau | **État des résultats d'exploitation et des revenus non répartis** | |
|---|---|---|
| Pour l'exercice terminé le 31 mars | **2007** | 2006 |
| **REVENUS** (page 26) | **6 263 013 $** | 5 193 547 $ |
| **CHARGES** (page 26) | **3 296 148** | 1 478 652 |
| **REVENUS D'EXPLOITATION** | **2 966 865** | 3 714 895 |
| **REVENUS PROVENANT DE DONS** | **570 912** | — |
| **INTÉRÊT ET AUTRES SOURCES DE REVENUS** | **363 774** | 182 656 |
| **REVENUS NETS POUR L'EXERCICE** | **3 901 551** | 3 897 551 |
| **REVENUS NON RÉPARTIS** en début d'exercice | **8 412 286** | 4 514 735 |
| **REVENUS NON RÉPARTIS** en fin d'exercice | **12 313 837 $** | 8 412 286 $ |

*Voir les notes afférentes aux états financiers.*

## Centre de Walkerton pour L'assainissement de l'eau — État des revenus et charges

| Pour l'exercice terminé le 31 mars | 2007 | 2006 |
|---|---|---|
| **REVENUS** | | |
| Paiement de transfert de la province de l'Ontario (Note 4) | 5 000 000 $ | 5 000 000 $ |
| Inscriptions aux cours de formation | 1 263 013 | 193 547 |
| | 6 263 013 $ | 5 193 547 $ |
| **CHARGES** | | |
| Publicité et promotion | 85 361 $ | 26 091 $ |
| Amortissement | 218 504 | 46 636 |
| Frais bancaires | 1 297 | 631 |
| Réunions du conseil d'administration | 4 026 | 2 578 |
| Planification des communications | — | 8 892 |
| Fournitures d'informatique | 5 479 | 1 299 |
| Conférences | 43 123 | 26 982 |
| Frais d'adjudication de contrats | — | 99 535 |
| Honoraires d'expertise | 192 484 | 272 289 |
| Jetons de présence | 11 310 | 39 303 |
| Dons | 17 950 | 20 500 |
| Avantages sociaux (Note 5) | 181 713 | 85 372 |
| Assurance | 33 784 | 7 558 |
| Frais de bureau | 120 319 | 45 227 |
| Honoraires | 45 697 | 23 651 |
| Entretien des biens immobiliers | 8 491 | 1 853 |
| Location | 122 400 | 79 200 |
| Réparations et entretien | 30 114 | — |
| Projets de recherche | 34 150 | — |
| Salaires | 904 247 | 445 934 |
| Abonnements et droits d'adhésion | 6 210 | 3 630 |
| Formation | 959 188 | 118 404 |
| Frais de voyage | 56 966 | 65 270 |
| Téléphone | 27 383 | 19 685 |
| Services publics | 9 641 | — |
| Véhicules | 39 277 | 14 378 |
| Site Web | 137 034 | 23 754 |
| | 3 296 148 $ | 1 478 652 $ |

CWAE Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

*Voir les notes afférentes aux états financiers.*

## Centre de Walkerton pour L'assainissement de l'eau — État des flux de trésorerie

| Pour l'exercice terminé le 31 mars | 2007 | 2006 |
|---|---|---|
| **FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)** | | |
| **ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT** | | |
| Revenus nets pour l'exercice | **3 901 551 $** | 3 897 551 $ |
| Éléments sans effet sur la trésorerie | | |
| Amortissement | **218 504** | 46 636 |
| Biens immobiliers obtenus à titre gratuit | **(570 912)** | — |
| | **3 549 143** | 3 944 187 |
| Évolution des fonds de roulement hors trésorerie | | |
| Comptes clients | **(40 067)** | (248 823) |
| Charges payées d'avance | **(63 144)** | (6 155) |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | **(139 930)** | 157 436 |
| Revenus reportés | **358 972** | 98 708 |
| | **115 831** | 1 166 |
| | **3 664 974** | 3 945 353 |
| **ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT** | | |
| Acquisition d'immobilisations | **(757 675)** | (361 022) |
| Acquisition de droits liés aux programmes | **(270 000)** | — |
| | **(1 027 675)** | (361 022) |
| **ACCROISSEMENT DES FLUX DE TRÉSORERIE DURANT L'EXERCICE** | **2 637 299** | 3 584 331 |
| **POSITION DE TRÉSORERIE EN DÉBUT D'EXERCICE** | **8 039 846** | 4 455 515 |
| **POSITION DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE** | **10 677 145 $** | 8 039 846 $ |

*Voir les notes afférentes aux états financiers.*

## 1. Sommaire des principales conventions comptables

**NATURE DE LA SOCIÉTÉ**

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un organisme opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1er octobre 2004 en vertu de la *Loi sur les sociétés de développement*.

Conformément à cette loi, les objectifs du Centre sont les suivants :

a) coordonner et assurer la formation des exploitants et propriétaires de réseaux d'eau potable;

b) prodiguer aux propriétaires et aux exploitants de réseaux, ainsi qu'aux membres du grand public, des renseignements, de la formation et des conseils sur la science, le traitement de l'eau potable, les technologies, les exigences d'exploitation des réseaux et les questions d'environnement se rapportant à l'eau potable;

c) conseiller le ministre de l'Environnement sur les priorités de recherche et de développement à établir pour assurer un approvisionnement en eau potable sûr, et parrainer des travaux de recherche s'inscrivant dans le mandat du Centre.

Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et provincial sur le revenu.

**IMMOBILISATIONS**

Les actifs immobilisés acquis sont comptabilisés au prix coûtant. Les immobilisations obtenues à titre gratuit sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimative au moment du don. L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimative de l'élément d'actif et est calculé avec une provision d'une demi-année comme suit :

| | |
|---|---|
| **Matériel informatique** | *amortissement dégressif de 33 %* |
| **Logiciels** | *amortissement dégressif de 50 %* |
| **Améliorations locatives** | *amortissement linéaire sur 3, 4 et 5 ans* |
| **Mobilier et agencement** | *amortissement dégressif de 20 %* |
| **Enseignes** | *amortissement dégressif de 20 %* |
| **Matériel technique** | *amortissement dégressif de 20 %* |

**AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF**

Les droits relatifs aux programmes sont comptabilisés au prix coûtant. Ces droits ayant une vie utile illimitée, ils n'ont pas été amortis. Le coût des droits relatifs aux programmes sera vérifié annuellement pour toute perte de valeur.

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers du Centre consistent en des flux de trésorerie, des comptes clients, des comptes fournisseurs et des charges à payer. Sauf indication contraire, il est de l'avis de la direction que le Centre ne court pas de risques importants de taux d'intérêt, de taux de change ou de crédit dérivant de ces instruments financiers. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

**CONSTATATION DES PRODUITS**

L'aide gouvernementale est comptabilisée quand le montant est connu et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le service a été fourni. Les revenus en intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure de leur réalisation au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont pris en compte une fois que le Centre a pris possession des biens donnés.

Au 31 mars 2007

## 2. Immobilisations

| | 2007 | | 2006 | |
|---|---|---|---|---|
| | **Coût** | **Amortissement accumulé** | Coût | Amortissement accumulé |
| Matériel informatique | **132 705 $** | **50 776 $** | 89 008 $ | 16 834 $ |
| Logiciels | **15 848** | **9 672** | 14 110 | 4 365 |
| Mobilier et agencement | **168 617** | **37 684** | 111 685 | 12 067 |
| Améliorations locatives | **197 175** | **49 147** | 158 290 | 15 420 |
| Enseignes | **30 398** | **4 189** | 6 384 | 638 |
| Matériel technique | **1 163 320** | **116 359** | — | — |
| | **1 708 063 $** | **267 827 $** | 379 477 $ | 49 324 $ |
| Valeur comptable nette | | **1 440 236 $** | | 330 153 $ |

Au cours de l'exercice, le Centre a fait l'acquisition d'immobilisations d'une valeur de 1 328 587 $, dont des biens d'une valeur de 570 912 $ qui lui ont été remis sous forme de dons. Ces dons ont été comptabilisés selon leur juste valeur marchande estimative au moment du don, le reste, soit des biens d'une valeur de 757 675 $, a été payé en espèces.

## 3. Autres éléments d'actif

| | **2007** | 2006 |
|---|---|---|
| Droits liés aux programmes, au prix coûtant | **270 000 $** | — |

## 4. Aide gouvernementale

Au cours de l'exercice, le Centre a reçu 5 000 000 $ (5 000 000 $ en 2006) sous forme de paiements de transfert de la province de l'Ontario. La province de l'Ontario s'est engagée à verser chaque année au Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau la somme de 5 000 000 $, engagement qu'elle devra respecter pendant encore sept ans.

## 5. Régime de retraite

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime à prestations déterminées avec plusieurs employeurs qui est administré par la Commission du Régime de retraite de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'information pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée se montait à 56 094 $ (24 463 $ en 2006) et est comprise dans les avantages sociaux inscrits au poste de l'état des revenus et charges.

## 6. Engagements

Le Centre s'est engagé par contrat à louer les locaux qu'il occupe présentement. Le loyer versé est de 6 600 $ par mois pour une période de cinq ans en vertu d'un bail arrivant à terme le 30 novembre 2009. Le versement de loyer minimum pour l'exercice 2008 sera de 79 200 $. Le Centre se réserve le droit de résilier le bail en tout temps le 30 novembre 2006 ou après cette date, moyennant un préavis écrit de six mois.

Le Centre a signé un contrat avec le Collège de Ridgetown pour la coordination des cours de formation obligatoires. Ce contrat entrait en vigueur le 28 juillet 2005 et est d'une durée de deux ans. Aux termes de celui-ci, le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau verse 1 154 $ pour chaque cours obligatoire que le collège administre.

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a passé quatre contrats de location-exploitation pour quatre véhicules, dont un a débuté juste après la fin de l'exercice. Ces contrats de location arrivent à terme en septembre 2008, en janvier 2009, en mai 2010 et en août 2010. Les frais de location mensuels sont de 660 $, 716 $, 436 $ et 975 $ respectivement. Les paiements de location minimums annuels pour l'exercice 2008 sont de 7 920 $, 8 590 $, 4 363 $ et 11 696 $, soit un total de 32 569 $.

Le Centre a signé un contrat de location pour les locaux provisoires du centre de démonstration technologique, le loyer mensuel étant de 3 600 $ et le contrat arrivant à terme en mars 2008. Ce contrat reste en vigueur pendant encore un an; le versement annuel est de 43 200 $.

Les versements de location annuels minimums pour les véhicules et le centre de démonstration technologique pour les quatre prochaines années sont établis de la façon suivante :

| | |
|---|---|
| *2008* | **75 769 $** |
| *2009* | **28 054 $** |
| *2010* | **16 932 $** |
| *2011* | **2 385 $** |

Son Centre est à concevoir un nouveau centre administratif, de conférence et de démonstration technologique. Le conseil d'administration a approuvé, le 25 septembre 2006, une motion visant le transfert d'une somme de 6 000 000 $ dans un compte bancaire distinct, somme que le Centre pourra affecter aux nouvelles installations. Est inscrite au bilan la somme de 6 065 197 $ en espèces, somme qui représente ce transfert et les intérêts.

# Personnel du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

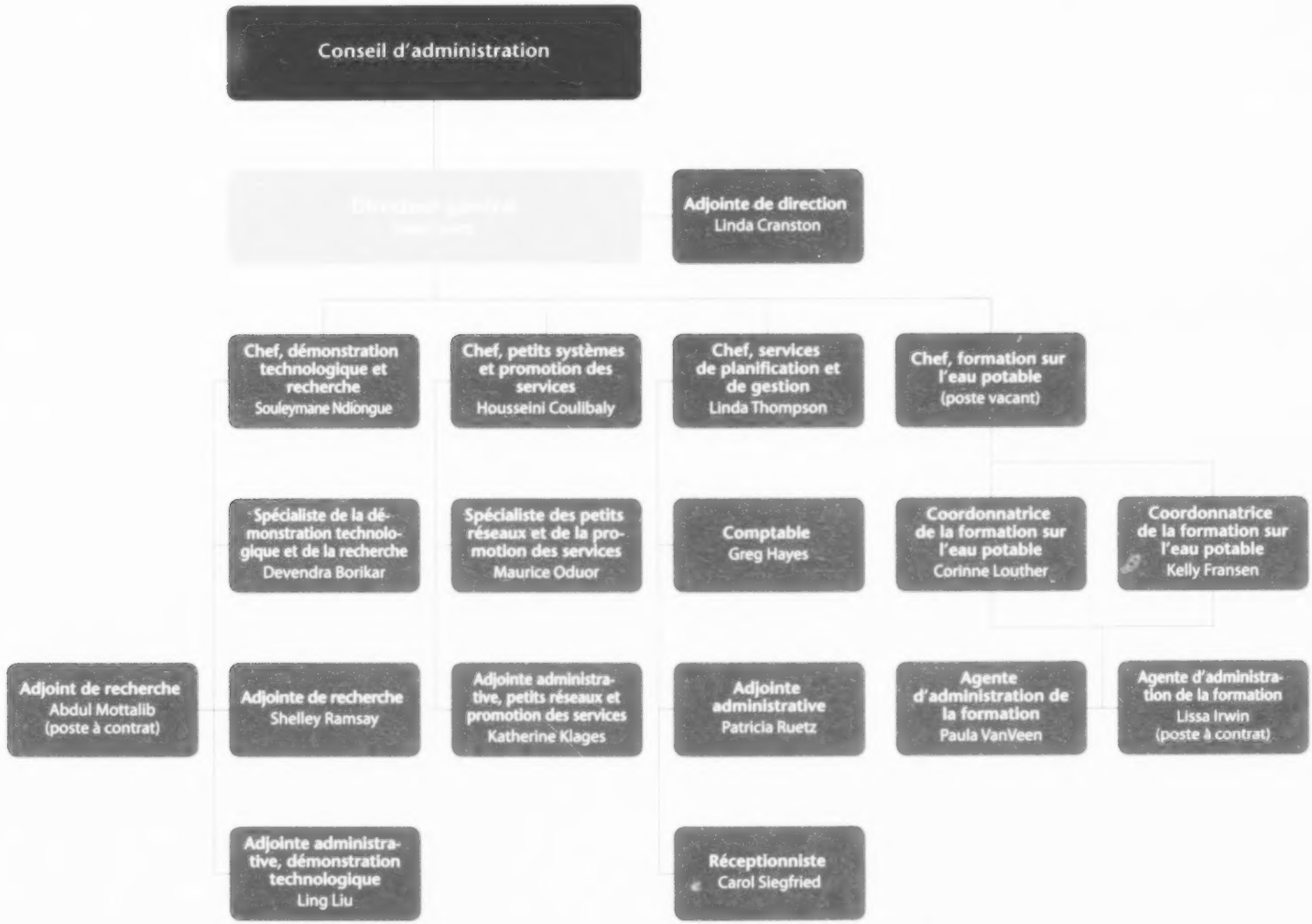

CWAE Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

**Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau**
220, cour Trillium, Édifice 3
C.P. 160
Walkerton (Ontario) N0G 2V0
www.cwae.ca